

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES  
SERVICE DES TECHNOLOGIES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Paris, le

13 SEP 2008

Le Chef de Service

DGE 3 - Le Bervil - 12 rue Villiot  
75572 Paris cedex 12

Affaire suivie par : Benoît BLARY  
N° de dossier : 2008/09/13532  
Téléphone : 01 53 44 98 03  
Télécopie : 01 53 44 90 02  
Benoit.blary@finances.gouv.fr



RECEIVED on

20 OCT 2008

SPM

Monsieur le Secrétaire Général,

Je souhaite tout d'abord vous remercier de l'opportunité qui nous est donnée de vous faire parvenir nos commentaires sur la deuxième version de votre projet de rapport au 4<sup>ème</sup> Forum Mondial des Politiques des Télécommunications (FMPT) qui se tiendra en avril 2009 au Portugal.

Comme indiqué par la Résolution 2 de la conférence de plénipotentiaires de Marrakech, l'objet des FMPT est de servir de cadre à l'échange de vues et d'informations entre les différents acteurs ainsi que d'élaborer une vision commune des questions de politique générale découlant de l'apparition de nouveaux services et de nouvelles technologies. Il nous apparaît donc essentiel que le forum traite de l'ensemble des sujets inscrits à son ordre du jour sans a priori et de la manière la plus ouverte possible. D'autres enceintes, comme le Forum sur la Gouvernance de l'Internet, ont montré que des espaces de discussions associant l'ensemble des acteurs concernés pouvaient faire avancer les débats de manière significative. A cet égard, l'une des clés du succès de ce forum résidera dans la capacité de l'UIT à associer, tant à l'élaboration du rapport qu'aux débats qui se tiendront en avril 2009, l'ensemble des parties prenantes à la société de l'information (universitaires, chercheurs, société civile, médias...), au-delà des seuls acteurs que constituent aujourd'hui les membres de l'UIT.

Les évolutions des technologies de l'information et de la communication vont façonner de manière déterminante l'avenir de nos économies et de nos sociétés. C'est en particulier le cas d'Internet, dont les évolutions sont aussi rapides que profondes. Depuis à peine 15 ans que son usage s'est répandu dans la société, le web est passé d'un réseau informatique à un réseau de personnes et de services (les « web 2.0 » et « 3.0 »). L'Internet des objets, qui permettra d'interconnecter des milliards d'objets physiques, est d'ores et déjà en cours de développement alors que l'Internet du Futur est au centre d'un effort de recherche international très important tant au niveau universitaire qu'industriel. C'est pourquoi il nous paraît important que la 4<sup>ème</sup> session du FMPT aborde ces évolutions technologiques majeures qui se profilent certes à horizon 2015/2020, mais qui se préparent dès aujourd'hui, afin de lancer la réflexion, entre autres, sur les conséquences potentielles en matière de politiques publiques.

Sur les quatre principaux points inscrits à l'ordre du jour (la convergence y compris les questions de politiques publiques liées à l'Internet, les réseaux de la prochaine génération, le règlement international des télécommunications et les questions nouvelles ou naissantes), la 4<sup>ème</sup> session du FMPT devra développer des opinions. Outre les questions de politiques publiques, elles doivent selon nous intégrer aussi des considérations quant à leur impact potentiel sur l'UIT, son organisation, ses activités ou ses membres. En effet, l'UIT, face à des évolutions technologiques et de la chaîne de valeur toujours plus rapides est confrontée à un double défi : celui de rester centrée sur son cœur de métier « technique » internationalement reconnu, mais aussi celui de sa nécessaire adaptation à la société de l'information. Cette adaptation devra se faire de manière à la fois volontariste et prudente, en prenant en compte les travaux et activités des autres organisations internationales et intergouvernementales (par exemple en matière de cybercriminalité ou de vie privée). Les travaux du FMPT offrent une occasion d'en discuter.

Au-delà de ces commentaires généraux que je souhaitais partager avec vous, la France vous fera parvenir prochainement, dans le cadre du groupe d'experts que vous avez convoqué, des propositions de modifications éditoriales de la deuxième version de votre rapport.

Tout en soulignant l'importance que la France accorde à cette 4<sup>ème</sup> session du Forum Mondial des Politiques de Télécommunications, qui constituera incontestablement l'un des événements marquants de l'année 2009 pour l'UIT, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très haute considération.

  
Emmanuel GABLA

Dr Hamadoun I. Touré  
Union Internationale des Télécommunications  
Place des Nations  
CH-1211 Genève  
SUISSE